

DISPOSITIF DE FORMATION ET DE SUIVI de porteurs de projets de jardins partagés



En s'appuyant sur son expérience d'animation de réseau des jardins collectifs (de la région toulousaine), de sensibilisation et d'accompagnement de porteurs de projets de jardins partagés, *Partageons les jardins !* propose un dispositif de formation et de suivi de porteurs de projets de jardins partagés.

PUBLIC

Groupe de personnes portant un projet commun de jardin partagé pouvant être constitué :

- de techniciens d'une commune et/ou d'une structure rattachée (Centre social, CCAS...) impliquée dans le projet
- d'élus de la commune
- d'habitants impliqués dans le portage du projet
- d'une structure impliquée dans le projet et implantée sur la commune
- d'une structure impliquée dans le projet mais pouvant être implantée sur un territoire plus vaste (CPIE, structure d'aide alimentaire...)
- d'une structure porteuse du projet de jardin (établissement d'enseignement, entreprise, maison de retraite, FJT ...)

Le nombre de participants peut être de 3 à 8 personnes. Afin d'assurer une structuration du projet sur le long terme, nous demandons la participation au minimum d'un technicien de la commune ou d'un membre salarié d'une structure impliquée.

OBJECTIFS

- Approfondir la compréhension **des enjeux des jardins partagés** et plus spécifiquement des jardins de développement social
- Favoriser l'acquisition de **références méthodologiques communes** pour le groupe
- Favoriser **la structuration du groupe**
- Développer **l'imaginaire du groupe** sur le projet en lien avec les enjeux des jardins partagés et des jardins de développement social
- Amener le groupe à **s'approprier la démarche de diagnostic**
- Faciliter **le cadrage du projet** en fonction du contexte du projet, de la spécificité du groupe et des enjeux des jardins partagés et plus spécifiquement de développement social
- Offrir des outils et des méthodes pour faciliter la mobilisation et la concertation sur le projet

LES ETAPES DU DISPOSITIF

Le dispositif de la formation et du suivi inclus :

- un « primo-accompagnement »
- une 1^{ère} journée de formation
- un suivi de la 1^{ère} phase de création du projet
- une 2^{ème} journée de formation
- un bilan du dispositif

Des interventions complémentaires pourront être proposées si besoin au moment du bilan intermédiaire ou du bilan final.

Interventions complémentaires :

- ✓ Réalisation de diagnostic
- ✓ Animation :
 - de réunions publiques,
 - d'ateliers de concertation,
 - d'ateliers de jardinage dans une optique de dynamisation collective

DUREE

Ce processus peut s'étendre sur une période de 3 mois à 1 an et demi.

COUT

Le coût de ce dispositif est fixé indépendamment du nombre de participants à 2 200 € (hors frais de déplacements).

PROGRAMME



PRIMO-ACCOMPAGNEMENT

Lors d'une rencontre avec des représentants du porteur de projet, nous réalisons :

- une sensibilisation sur les enjeux et la méthodologie de création des jardins partagés et des jardins de développement social
- un pré-diagnostic du projet
- une explicitation de la demande d'accompagnement
- une explicitation des besoins identifiés par PJ sur la structuration du groupe porteur
- une présentation du processus de formation – suivi

PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

Cette journée apporte les connaissances et des éléments de réflexion pour s'approprier les enjeux des jardins partagés et des jardins de développement social ainsi que des outils pour travailler de manière autonome sur le cadrage du projet, le diagnostic et la mobilisation des habitants.

SUIVI DE LA 1^{ERE} PHASE DE CREATION DU PROJET

Le groupe porteur réalise un bilan intermédiaire de la création du projet à partir de la méthodologie présentée lors de la 1^{ere} journée de formation.

Partageons les jardins! apporte ses retours à ce bilan.

DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION

Cette journée apporte des outils pour animer la phase de concertation du projet ainsi que des connaissances de bases sur l'animation d'un jardin partagé ou de développement social.

BILAN DU DISPOSITIF DE LA FORMATION ET DU SUIVI

Partageons les jardins! réalise un bilan du dispositif de la formation et du suivi à partir d'un bilan de la phase de concertation réalisé par le groupe porteur du projet.

Ce processus sera précisé dans 2 conventions de partenariat entre la structure porteuse du projet et Partageons les jardins! : la 1^{ere} au début du processus et la 2^{eme} avant la seconde journée de formation.

Partageons
les Jardins!

36 rue Bernard Mulé
31 400 TOULOUSE
www.partageonslesjardins.fr

Alice Thouvenin (09 84 09 59 75)
a.thouvenin@partageonslesjardins.fr

Damien Lagrange (07 81 35 78 50)
ajc@partageonslesjardins.fr